

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

FEUILLETON N° 42

PREMIÈRE SESSION, QUARANTIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M. le *ministre* SWAN

(N° 38) — Loi corrective de 2012/The Statutes Correction and Minor Amendments Act, 2012

PÉTITIONS

M. GOERTZEN

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

QUESTIONS ORALES

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

GRIEFS

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

COMITÉ PLÉNIER

COMITÉ DES SUBSIDES

(9 h 48 min) (Assemblée — Innovation, Énergie et Mines) (salle 255 — Culture, Patrimoine et Tourisme) (salle 254 — Santé)

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT

Motion de M. le ministre SWAN

(N° 4) — Loi sur les personnes disparues/The Missing Persons Act (M. GERRARD — 18 min)

Motion de M^{me} la ministre OSWALD

(N° 6) — Loi modifiant la Loi sur les offices régionaux de la santé (accroissement de la responsabilité financière et de la participation communautaire)/The Regional Health Authorities Amendment Act (Improved Fiscal Responsibility and Community Involvement)

(M^{me} TAILLIEU)

Motion de M. le ministre RONDEAU

(N° 8) — Loi modifiant le Code de la route (utilisation de sièges de sécurité pour enfants)/The Highway Traffic Amendment Act (Use of Child Safety Seats)

(M^{me} TAILLIEU)

Motion de M^{me} la ministre ALLAN

 $(N^{\circ}\,9)$ — Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (utilisation communautaire des écoles)/The Public Schools Amendment Act (Community Use of Schools)

(M^{me} CULLEN)

Motion de M. le ministre SWAN

(N° 11) — Loi modifiant la Loi sur la confiscation de biens obtenus ou utilisés criminellement (confiscation administrative et modifications diverses)/The Criminal Property Forfeiture Amendment Act (Administrative Forfeiture and Miscellaneous Amendments)

(M. GOERTZEN)

Motion de M. le ministre RONDEAU

(N° 12) — Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur (travaux et réparations concernant les véhicules automobiles)/The Consumer Protection Amendment Act (Motor Vehicle Work and Repairs)

(M^{me} TAILLIEU)

Motion de M. le ministre CHOMIAK

(N° 13) — Loi sur les emplois dans le domaine de l'énergie renouvelable/The Renewable Energy Jobs Act

(M. FRIESEN)

Motion de M^{me} la ministre OSWALD

(N° 14) — Loi modifiant la Loi sur la protection des personnes recevant des soins/The Protection for Persons in Care Amendment Act

(M. PEDERSEN)

Motion de M. le ministre SWAN

(N° 15) — Loi modifiant la Loi sur les bâtiments fortifiés/The Fortified Buildings Amendment Act (M. GOERTZEN)

Motion de M. le ministre RONDEAU

(N° 16) — Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur (amélioration des dispositions d'application)/The Consumer Protection Amendment Act (Improved Enforcement and Administration)

(M^{me} TAILLIEU)

Motion de M. le ministre RONDEAU

(N° 17) — Loi modifiant la Loi sur la protection de la santé des non-fumeurs/The Non-Smokers Health Protection Amendment Act

(M^{me} TAILLIEU)

Motion de M. le ministre SWAN

(N° 19) — Loi sur l'utilisation d'animaux dans le cadre d'activités illégales/The Use of Animals to Shield Unlawful Activities Act

(M. GOERTZEN)

Motion de M^{me} la ministre ALLAN

(N° 21) — Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (code de conduite à l'intention des commissaires d'écoles)/The Public Schools Amendment Act (Code of Conduct for School Trustees)

(M^{me} CULLEN)

Motion de M. le *ministre* CHOMIAK

(N° 24) — Loi sur les économies d'énergie/The Energy Savings Act (M. GERRARD — 15 min)

Motion de M. le *ministre* RONDEAU

(N° 26) — Loi sur les garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles (matériels d'équipement aéronautiques)/The International Interests in Mobile Equipment Act (Aircraft Equipment)

(M^{me} TAILLIEU)

Motion de M. le ministre RONDEAU

(N° 28) — Loi modifiant la Loi sur la location à usage d'habitation/The Residential Tenancies Amendment Act

(M^{me} TAILLIEU)

Motion de M^{me} la ministre OSWALD

 $(N^{\circ}30)$ — Loi modifiant la Loi sur les professions de la santé réglementées et la Loi sur les renseignements médicaux personnels/The Regulated Health Professions Amendment and Personal Health Information Amendment Act

(M. Briese)

DEUXIÈME LECTURE

M^{me} la ministre SELBY

(N° 2) — Loi sur la protection de l'accessibilité aux études universitaires (modification de la Loi sur le Conseil de l'enseignement postsecondaire)/The Protecting Affordability for University Students Act (Council on Post-Secondary Education Act Amended)

M. le ministre ASHTON

(N° 3) — Loi modifiant le Code de la route (limites de vitesse dans les zones scolaires)/The Highway Traffic Amendment Act (Speed Limits in School Zones)

M. le *ministre* ASHTON

 $(N^{\circ} 5)$ — Loi modifiant le Code de la route (service d'autobus interurbain)/The Highway Traffic Amendment Act (Inter-City Bus Service)

M^{me} la ministre IRVIN-ROSS

(N° 7) — Loi sur la revalorisation des collectivités/The Community Renewal Act (Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le *ministre* STRUTHERS

(N° 10) — Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières/The Securities Amendment Act

M. le ministre STRUTHERS

(N° 18) — Loi sur la responsabilisation en matière de tarifs de services publics abordables/The Affordable Utility Rate Accountability Act

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le *ministre* LEMIEUX

(N° 20) — Loi modifiant la Loi sur l'aménagement du territoire (zone intermodale)/The Planning Amendment Act (Inland Port Area)

M. le *ministre* SWAN

(N° 22) — Loi modifiant le Code de la route (extension du programme de verrouillage du système de démarrage)/The Highway Traffic Amendment Act (Extension of Ignition-Interlock Program)

M. le *ministre* LEMIEUX

(N° 23) — Loi modifiant certaines lois d'administration locale/The Local Government Statutes Amendment Act

M. le *ministre* MACKINTOSH

 $(N^{\circ}\,25)$ — Loi sur les eaux souterraines et les puits et modifications connexes/The Groundwater and Water Well and Related Amendments Act

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le *ministre* STRUTHERS

(N° 27) — Loi modifiant la Loi sur les assurances/The Insurance Amendment Act

M. le ministre MACKINTOSH

(N° 29) — Loi modifiant la Loi sur l'assainissement des lieux contaminés/The Contaminated Sites Remediation Amendment Act

M. le *ministre* LEMIEUX

(N° 31) — Loi sur les centres de services bilingues/The Bilingual Service Centres Act (Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le *ministre* LEMIEUX

(N° 32) — Loi modifiant le Code de la route (pouvoirs des autorités chargées de la circulation à l'égard des bicyclettes)/The Highway Traffic Amendment Act (Powers of Traffic Authorities over Cycling Traffic)

M^{me} la *ministre* HOWARD

(N° 33) — Loi sur le financement des élections et Loi modifiant la Loi électorale/The Election Financing Act and Elections Amendment Act

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le *ministre* STRUTHERS

(N° 34) — Loi sur la transparence et la responsabilité en matière de partenariats public-privé/The Public-Private Partnerships Transparency and Accountability Act

M^{me} la *ministre* HOWARD

(N° 35) — Loi modifiant la Loi sur les jours fériés dans le commerce de détail/The Retail Businesses Holiday Closing Amendment Act

M. le *ministre* SWAN

(N° 36) — Loi modifiant le Code des droits de la personne/The Human Rights Code Amendment Act

M. le *ministre* RONDEAU

(N° 37) — Loi modifiant le Code de la route et la Loi sur les poursuites sommaires (casques de bicyclettes)/The Highway Traffic Amendment and Summary Convictions Amendment Act (Bicycle Helmets)

MOTIONS PRÉVUES POUR LES JOURNÉES DE L'OPPOSITION

M^{me} TAILLIEU

Que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à confirmer que le premier ministre et les ministres du cabinet ne sont pas au-dessus de la loi, qu'ils doivent être tenus responsables lorsqu'ils enfreignent la loi et qu'ils sont passibles des mêmes peines que tous les Manitobains.

FEUILLETON DES AVIS

AVIS DE MOTIONS POUR MARDI

PROPOSITIONS

M^{me} CROTHERS — Prévention de l'intimidation

10. Attendu:

que le gouvernement provincial s'engage à avoir des écoles sûres et accueillantes où tous les élèves peuvent recevoir une éducation de qualité et bénéficier d'un bon départ dans la vie;

que l'intimidation se produit dans plusieurs contextes, notamment à l'école, à la maison, dans la collectivité et en ligne;

que l'intimidation est un comportement inacceptable qui blesse les particuliers, les familles et les collectivités:

que tous les Manitobains partagent une part de responsabilité dans la prévention de l'intimidation et de la promotion d'un milieu sain et sécuritaire pour les enfants, les jeunes et les adultes;

qu'en 2004, le gouvernement provincial a adopté la Charte de sécurité à l'école, laquelle oblige les divisions scolaires à se doter de politiques scolaires, de codes de conduite à l'intention des élèves ainsi que de protocoles visant à faire face aux problèmes liés à l'intimidation, à la cyberintimidation, à la discrimination ainsi qu'aux comportements irrespectueux;

que le gouvernement provincial fournit des fonds de fonctionnement à Sécurité à l'école Manitoba, un projet de partenariat qui préconise une approche positive et proactive menant à des écoles et des collectivités sûres et accueillantes:

qu'en 2011, l'Assemblée législative du Manitoba a adopté le projet de loi 28, la *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (obligation de faire rapport des cas d'intimidation et des préjudices subis)*, lequel oblige le personnel des écoles à dénoncer les cas d'intimidation ou tout autre comportement inacceptable au directeur et, si ce dernier croit que l'étudiant a subis un préjudice, à en aviser les parents ou les tuteurs;

que la manière la plus efficace d'aborder l'intimidation est d'adopter une approche holistique et d'inclure tous les membres de la collectivité qui interagissent avec les élèves en tant que leaders;

que le Manitoba est la première province au Canada à offrir gratuitement à toutes les divisions scolaires le programme de formation en ligne intitulé *Respect à l'école* de Sheldon Kennedy;

que ce programme aide les adultes qui travaillent avec des élèves en milieu scolaire à mieux comprendre et répondre aux cas d'intimidation, d'abus, de harcèlement et de négligence,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à continuer de veiller à ce que les écoles soient des endroits où les élèves se sentent valorisés, respectés et en sécurité.

AVIS DE RÉUNIONS DE COMITÉ

Le Comité permanent des comptes publics se réunira le mardi 19 juin 2012, à 14 heures, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner le rapport qui suit et dont il a été saisi :

- rapport du vérificateur général intitulé « Annual Report to the Legislature » et daté de janvier 2012
 - O Chapitre 4: « Food Safety: Department of Agriculture, Food and Rural Initiatives and Department of Health »

* * *

Le Comité permanent des comptes publics se réunira le mardi 19 juin 2012, à 18 h 30, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner le rapport qui suit et dont il a été saisi :

- rapport du vérificateur général intitulé « Annual Report to the Legislature » et daté de janvier 2012
 - o Chapitre 6 : « Special Needs Education: Department of Education »